

**REGLEMENT « GRAND JEU DE NOËL COCA-COLA CHEZ LECLERC »
JEU AVEC OBLIGATION D'ACHAT PAR TIRAGE AU SORT**

Art 1 : Coca-Cola Europacific Partners France (ci-après la « Société organisatrice »), SAS au capital de 267.279.033 € dont le siège social se trouve au 9, Chemin de Bretagne, CS 80050, 92784 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 343 688 016, organise en France métropolitaine (hors Corse) dans les points de vente participants un jeu intitulé : « Grand Jeu de Noël Coca-Cola chez Leclerc » (ci-après le « Jeu »).

Adresse du Jeu : Coca-Cola Europacific Partners France, Service Consommateurs, « Grand Jeu de Noël Coca-Cola chez Leclerc » 9, Chemin de Bretagne, CS 80050, 92784 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

Art 2 : Ce Jeu, avec obligation d'achat, est ouvert à toutes les personnes physiques âgées de plus de 18 ans à la date de participation, résidant en France métropolitaine hors Corse (ci-après les « Participants ») à l'exclusion du personnel de la Société organisatrice et de toute personne travaillant dans les points de vente participants, de leurs fournisseurs et/ou agences, ainsi que des membres de leur famille, et toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu.

Art 3 : Entre le 23 Novembre et le 04 Décembre 2021, en contrepartie de l'achat de 2 produits dans l'un des points de vente Leclerc participants (voir liste des produits concernés, et magasins participants en annexe 1), il suffit de se connecter au site www.club.coca-cola-france.fr muni du ticket de caisse, et suivre les instructions.

Une seule participation par jour et par personne et un seul lot par foyer (même nom, même adresse).
Un acte d'achat équivaut à une possibilité de participer à un tirage au sort.
Toute participation ne respectant pas les instructions ne sera pas prise en compte. Tout ticket non valable ou partiellement renseigné annulera la participation.

Un tirage au sort désignera les gagnants parmi les participants de l'enseigne Leclerc par ordre de tirage au sort des lots suivants :

- **10 séjours magiques de 2 jours et 1 nuit d'une valeur unitaire commerciale de 974€ HT** à l'écriture du présent règlement, comprenant : 1 nuit pour 4 personnes dans une chambre standard dans l'un des hôtels Disney (Sauf Disneyland Hôtel) ouvert pendant la date de validité du voucher (valable 1 an à compter du 03/01/2022), petit déjeuner inclus, 4 billets pour les 2 Parcs Disney® (valables 2 jours / 2 Parcs). Cette dotation ne comprend pas la prise en charge des autres frais exposés par les gagnants à l'occasion du séjour, et notamment ne comprennent pas les repas autres que les petits déjeuners, et le transport qui restent à la charge des gagnants.

La valorisation des séjours sont des estimations et varient en fonction de la saison, l'hôtel, la date choisie, la composition du groupe et les promotions en cours.

Les gagnants seront contactés dans un délai maximum de 8 semaines pour convenir des modalités de réception de la dotation.

Avant la remise des dotations, les gagnants pourront être tenus de justifier leur identité. Les gagnants devront répondre sous un délai de 6 semaines après la communication du gain auquel cas, la dotation sera considérée comme perdue.

Seuls les gagnants seront informés des résultats du Jeu.

Art 4 : Les frais de participation au Jeu ne font l'objet d'aucun remboursement.

Art 5 : En aucun cas, il ne sera versé la contre-valeur en espèces des dotations. La Société organisatrice se réserve la faculté de proposer une dotation de valeur équivalente ou supérieure si les circonstances l'exigeaient.

Art 6 : La participation à ce Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Toute fraude, tentative de fraude ou non-respect du présent règlement entraînera la disqualification immédiate et automatique de son auteur, la Société organisatrice se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. La Société organisatrice ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des Participants au Jeu.

La Société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité, en cas d'événements indépendants de sa volonté amenant à annuler le présent jeu ou à priver totalement ou partiellement les gagnants du bénéfice de leur dotation. De même, elle se réserve la possibilité de modifier le contenu d'un lot en cas d'événement indépendant de sa volonté, sans que le(s) gagnant(s) puisse(nt) prétendre à une quelconque indemnité.

Elle se réserve par ailleurs la possibilité de prolonger le Jeu ou de limiter la période de participation, de le reporter ou en modifier les conditions, notamment si les circonstances le justifiaient.

Les modifications seront considérées comme des avenants au présent règlement.

La Société organisatrice ne saurait par ailleurs être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non-utilisation des lots par les gagnants.

Art 7 : Nous vous informons que nous mettons en œuvre dans le cadre du présent jeu un dispositif de traitement de vos données personnelles ayant pour finalité exclusive l'organisation dudit jeu et que celles-ci ne seront pas utilisées à d'autres fins, sauf consentement exprès de votre part pour les finalités et la durée associée qui vous seront précisées à ce titre. Vous disposez à l'égard des données personnelles ainsi collectées ou transmises par les participants d'un droit d'information, d'accès et de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition. Pour toute demande d'exercice de l'un de ces droits, question ou réclamation au sujet de vos données, vous pouvez vous adresser à notre Délégué à la Protection des Données par voie postale en écrivant à CCEP - Délégué à la Protection des Données - 9, chemin de Bretagne - 92784 Issy les Moulineaux Cedex 9 ou par voie électronique à l'adresse Privacy@CCEP.com.

Art 8 : Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par la Société organisatrice. Le présent règlement est soumis au droit français. Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'application du présent règlement devra être transmise à la Société organisatrice dans un délai maximum de deux mois après la date de fin de Jeu.

Art 9 : Le règlement pourra être adressé en écrivant avant le 04/12/2021 à l'Adresse du Jeu.

ANNEXE 1 – Liste des magasins Leclerc relayant l’opération

Liste des produits associés à l’offre :

- Coca-Cola Original IVP 1L

Liste des magasins Leclerc participants :

Nom Magasin	Adresse	CP	Ville
LECLERC - ETAMPES	50 RUE DES LYS	91150	ETAMPES
LECLERC-GOMETZ LA VILLE	ESPACE TROIS QUARTIERS	91400	GOMETZ LA VILLE
LECLERC LEVALLOIS PERRET	102 RUE JEAN JAURES	92300	LEVALLOIS PERRET
LECLERC - LE CHATELET EN BRIE	5 RUE DES GRANDS CHAMPS	77820	LE CHATELET EN BRIE
LECLERC BONNEUIL SUR MARNE	1 A 3 AVENUE DU BICENTENAIRE	94868	BONNEUIL SUR MARNE
LECLERC RAMBOUILLET	ROUTE DE CHEVREUSE	78120	RAMBOUILLET
LECLERC COULOMMIERS	Z.I BD DE LA MARNE	77120	COULOMMIERS
LECLERC MONTEVRAIN	ZAC DU CLOS DU CHENE	77144	MONTEVRAIN
LECLERC - FLEURY MEROGIS	LD LES JONCS MARINS	91700	FLEURY MEROGIS
LECLERC - HOUILLES	89 BD JEAN JAURES	78800	HOUILLES
LECLERC OZOIR LA FERRIERE	84 RUE FRANCOIS DE TESSAN D350	77330	OZOIR LA FERRIERE
LECLERC - PARIS	191 BD MAC DONALD	75019	PARIS
LECLERC - COLOMBES	21 RUE JULES MICHELET	92700	COLOMBES
LECLERC CHELLES	18 AVENUE DE SYLVIE	77500	CHELLES
LECLERC FONTENAY TRESIGNY	7 RUE MARGUERITE PEREY	77610	FONTENAY TRESIGNY
LECLERC - VITRY S/SEINE	2 RUE EUGENE HENAFF	94400	VITRY SUR SEINE
LECLERC - NANTERRE	99 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER	92000	NANTERRE
LECLERC - BONNEUIL	1-3 AVENUE DU BICENTENAIRE	94861	BONNEUIL SUR MARNE
LECLERC - LE KREMLIN BICETRE	106 AVENUE DE FONTAINEBLEAU	94270	LE KREMLIN BICETRE
LECLERC - MASSY PALAISEAU	ROUTE DE PALAISEAU	91300	MASSY
LECLERC - DAMMARIE LES LYS	544 RUE AMPERE - ZAC JUSTICE	77190	DAMMARIE LES LYS
LECLERC - ORLY VILLE	8 ROND POINT DU FER A CHEVAL	94310	ORLY
LECLERC - RUEIL MALMAISON	58 AVENUE DE FOUILLEUSE	92500	RUEIL MALMAISON
LECLERC - VIRY / RTE FLEURY	MOULIN DE VIRY ROUTE DE FLEURY	91170	VIRY CHATILLON
LECLERC - FRANCONVILLE	362 AVENUE DU GENERAL LECLERC	95130	FRANCONVILLE LA GARENN
LECLERC - BOIS D'ARCY	11 AVENUE JEAN JAURES	78390	BOIS D'ARCY
LECLERC - CLICHY	167 BLD VICTOR HUGO	92110	CLICHY
LECLERC - ACHERES	CTRE CIAL GRAND CEDRE	78260	ACHERES
LECLERC - CARRIERES R.ANDRESY	ROUTE D'ANDRESY	78955	CARRIERES SOUS POISSY
LECLERC - CHAMPIGNY S/MARNE	156 RUE ALEXANDRE FOURNY - ZI	94500	CHAMPIGNY SUR MARNE
LECLERC - PANTIN	19 RUE DU PRE SAINT GERVAIS	93500	PANTIN
LECLERC - MONTGERON	72 AVENUE JEAN JAURES	91230	MONTGERON
LECLERC - CARRIERES R.BLANCHE	RUE DE LA REINE BLANCHE	78955	CARRIERES SOUS POISSY
LECLERC COLOMBES 4 CHEMINS	CTRE CIAL 4 CHEMINS	92700	COLOMBES